

Département du Puy-de-Dôme

063-216304337-20221119-31\_2022-DE

Reçu le 28/11/2022

Publié le 28/11/2022

COMMUNE de TORTEBESSE

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 7

En exercice : 7

Qui ont pris part à la délibération : 7

Dont pouvoirs : 0

L'an **deux mill** vingt-deux, le dix-neuf novembre, le Conseil Municipal de la commune de **TORTEBESSE**, régulièrement **convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme BONY Yannick, Maire**

Étaient présents : ARNAUD Michel, Yannick BONY, Fabrice BORDERIE, Gilles BOULAY, Pierre GIACOMELLO, Marie-Pierre LAFONT, Danielle ROUX

Étaient absents excusés :

Secrétaire : Mme Marie-Pierre LAFONT

## **DELIBERATION 31/2022**

### **OBJET : Tarifs loyer logement communal et gîte**

Le maire propose à ses conseillers d'augmenter le tarif du loyer du logement communal de 3% à partir du 1<sup>ER</sup> Janvier 2023.

Le maire propose aussi, d'augmenter le loyer de la semaine de location du gîte de 10% afin de couvrir l'augmentation des frais d'électricité.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré accepte la proposition de Madame Le Maire et l'autorise à faire toutes les démarches nécessaires.

Y.BONY

